



Webinaire - « Droit d'asile LGBT+ » pour avocat·e·s en droit d'asile

Module de formation de 3h

le lundi 7 septembre 2026 de 17h à 20h

À qui s'adresse cette formation ?

Avocat·e·s en droit d'asile qui défendent des demandeur·se·s d'asile LGBT+ à la CNDA.

Quels pré-requis ?

Cette formation s'adresse à des avocat·e·s pratiquant déjà le droit d'asile. Aucune connaissance préalable des problématiques propres aux demandeur·se·s d'asile LGBTI+ n'est requise. En revanche, les participant·e·s doivent avoir vocation à accompagner des demandeur·se·s d'asile LGBTI+ dans le cadre de leur activité professionnelle.

Contexte

Les personnes demandant l'asile en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre sont confrontées à des vulnérabilités et à des difficultés spécifiques tout au long de la procédure d'asile. Cette formation vise à renforcer les compétences des avocat·e·s pour accompagner et défendre efficacement les demandeur·se·s d'asile LGBTI+ devant l'OFPRA et la CNDA.

L'Ardhis a pour objet de faire reconnaître les droits au séjour et à l'asile des personnes homosexuelles et trans étrangères, quand elles demandent une protection au motif des persécutions qu'elles ont subies ou risquent de subir dans leur pays du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Depuis 20 ans, l'action de l'association auprès de ces personnes étranger·e·s LGBTI+ consiste en conseil, accompagnement et suivi dans leurs diverses procédures administratives en vue d'aboutir à l'obtention d'un droit de séjour durable en France. L'association transmet désormais son expertise à travers des formations et des ateliers d'échanges de pratique à destination des acteurs accompagnant des demandeurs d'asile LGBTI+ pour rendre leur suivi plus inclusif et plus efficace.



Objectifs de la formation

À la fin du parcours de formation, les participant·e·s seront capables de:

- Distinguer les preuves réellement utiles de celles qui peuvent fragiliser un dossier ;
- Mieux préparer les demandeur·ses à l'entretien OFPRA et à l'audience devant la CNDA ;
- Naviguer des situations complexes (remarques inappropriées en audience, tensions jurisprudentielles, différences culturelles, etc)
- Identifier les ressources documentaires et associatives utiles à leur pratique.

Programme (3h)

- **Introduction aux spécificités des dossiers d'asile LGBTI+ (20 min)** : Les spécificités des dossiers d'asile LGBTI+ : déconstruire les idées reçues sur la preuve de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre et comprendre les attentes des instances de l'asile.
- **Recueil des difficultés des participant·e·s (35 min)** : identification des principales questions et situations rencontrées dans la pratique.
- **Atelier sur les éléments de preuve (45 min)** : analyser la valeur des différentes preuves produites dans les dossiers LGBTI+ et identifier les pièges à éviter.
- **Études de cas (45 min)** : échanges autour de dossiers complexes (bisexualité, stéréotypes, incidents d'audience, différences culturelles, difficultés de verbalisation, etc.) et analyse des pratiques d'accompagnement.
- **Ressources et outils mobilisables (20 min)** : associations, documentation et dispositifs d'appui.
- **Bilan (15 min)** : conclusion et identification d'un engagement concret pour sa pratique professionnelle.

Démarche pédagogique

- Apports théoriques basés sur l'expertise des bénévoles cumulée au fil des années.
- Pédagogie favorisant l'échange d'expériences avec les participant·e·s. Envoi de ressources et fiches théoriques reprenant le contenu des formations.
- La formation a lieu en ligne synchrone, sur invitation à un lien de vidéoconférence
- Le nombre d'inscrit·e·s est limité à 25 personnes.
- Les formations sont animées par un·e formateur·rice ayant plusieurs années d'expérience dans la formation et l'accompagnement de demandeur·se·s d'asile LGBTI+ à l'ARDHIS



Calendrier : le lundi 7 septembre 2026 de 17h à 20h

Durée : 3h

Lieu de formation : En ligne synchrone, sur envoi d'un lien Teams

Coût d'inscription: 40 € TTC.

SE PRÉ-INSCRIRE [SUR CE LIEN](#)

Contact

Pour toute question, réclamation ou besoin spécifique quant à l'accès à cette formation (horaires, aménagements spécifiques pour personnes en situation de handicap, etc.), vous pouvez vous adresser à :

Fiona, coordinatrice formation et référente technique et pédagogique
formation@ardhis.org

Modalités d'évaluation des acquis

Nous prenons un moment en début et fin de formation pour que chaque stagiaire ait la possibilité d'auto-évaluer ses compétences. Nous ferons également des bilans intermédiaires en cours et fin de formation pour évaluer votre progression pédagogique, en nous appuyant sur des études de cas et mises en situation concrètes. Sera délivrée au terme de ces formations un certificat de réalisation.

Évaluation de la qualité de nos formations

L'évaluation de la formation sera effectuée en recueillant à chaud vos réponses à un questionnaire de satisfaction. Vous recevrez également au cours de l'année suivant la formation un questionnaire afin d'évaluer la transformation des pratiques sur le long-terme.